

Étape 1 : sélection de la personne ou de l'équipe chargée de mener l'étude

La personne ou l'équipe qui effectue l'étude de faisabilité peut faire partie du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (collaborateurs d'une SN, d'une SNP, du Centre du Changement climatique, de la FICR), mais il peut aussi s'agir de consultant-e(s) externe(s). Dans les études qui ont porté leurs fruits par le passé, la personne chargée de l'étude (1) avait une bonne connaissance du FBP, (2) collaborait étroitement avec les expert-e-s nationaux-ales (points focaux de la Société nationale pour la GRC ou le FBP, etc.) qui fournissaient des informations sur le contexte, une aide pour l'évaluation de la capacité locale ainsi que des contacts sur place et (3) pouvait s'appuyer sur l'expertise et les conseils de spécialistes en hydrologie ou en météorologie pour évaluer les modèles de déclenchement possibles. De manière générale, nous recommandons d'impliquer également des spécialistes mondiaux-ales à un stade précoce (FICR, Centre du Changement climatique, hub Anticipation) pour obtenir des conseils, une aide directe ou des clarifications en cas de questions sur le processus. Quelques études sont en outre dotées d'un comité de supervision composé de représentant-e-s de la SN, de la SNP, du cluster régional FICR, du Centre du Changement climatique et d'autres institutions concernées, notamment les partenaires gouvernementaux et les agences des Nations unies.



© GRC

